

AGENCES DU COMMERCE EXTÉRIEUR À L'ÉTRANGER (1<sup>er</sup> JANVIER 1959)—*Suite*

- FÉDÉRATION DE LA RHODÉSIE ET DU NYASSALAND.—Délégué commercial du Canada, Bureaux 110-113, Central Africa House, angle de la Première rue et de l'avenue Gordon, Salisbury. Son secteur comprend le Kenya, les îles Seychelles, le Tanganyika, l'Ouganda et l'île Zanzibar.
- FRANCE.—Conseiller commercial, Ambassade du Canada, 35 av. Montaigne, Paris 8<sup>e</sup>. Son secteur comprend l'Algérie, l'Afrique occidentale française, le Maroc, Tanger et la Tunisie.
- GHANA.—Conseiller commercial, Bureau du haut commissaire du Canada, E 115/3 Independence Ave., Accra. Son secteur comprend Gambie, Nigéria et Sierra Léone.
- GRÈCE.—Conseiller commercial, Ambassade du Canada, 31, Vassilissis Sophias Ave., Athènes. Son secteur comprend le pays d'Israël et la Turquie.
- GUATEMALA.—Délégué commercial du Canada, 5 Avenida, 10-68, Zone I, Guatemala. Son secteur comprend le Costa-Rica, le Salvador, le Honduras, le Nicaragua, le Panama et la Zone du Canal.
- \*HAÏTI.—Chargé d'affaires *ad interim*, et Consul, Ambassade du Canada, Route du Canapé Vert, St-Louis de Turgeau, Port-au-Prince.
- HONG-KONG.—Délégué commercial du Canada, Hong-Kong and Shanghai Banking Corporation Building, Hong-Kong. Son secteur comprend le Cambodge, le Laos, le Vietnam, Macao et la Chine.
- INDE.—Conseiller commercial, Bureau du haut commissaire du Canada, 4, Aurangzeb Road, Nouvelle Delhi.  
Délégué commercial du Canada, Gresham Assurance House, Mint Road, Bombay. Son secteur comprend Goa.
- INDONÉSIE.—Secrétaire commercial, Ambassade du Canada, DjI. Budi Kemuliaan No. 6, Djakarta.
- IRAN.—Conseiller commercial, Légation du Canada, Téhéran.
- IRLANDE.—Conseiller commercial du Canada, 66, Upper O'Connell Street, Dublin.
- ITALE.—Conseiller commercial, Ambassade du Canada, Via G. B. de Rossi 27, Rome. Son secteur comprend la Libye, Malte et la Yougoslavie.
- JAPON.—Conseiller commercial, Ambassade du Canada, Tokyo. Son secteur comprend la Corée du Sud.
- LIBAN.—Secrétaire commercial, Ambassade du Canada, Édifice Alpha, rue Clemanceau, Beyrouth. Son secteur comprend l'Irak, la Jordanie, la Zone du Golfe persique et la Région syrienne de la République Arabe Unie.
- MEXIQUE.—Conseiller commercial, Ambassade du Canada, Melchor Ocampo 463, 7<sup>e</sup> étage, Mexico 5 (D.F.).
- NORVÈGE.—Conseiller commercial, Ambassade du Canada, Fridtjof Nansens Plass, 5, Oslo. Son secteur comprend l'Islande.
- NOUVELLE-ZÉLANDE.—Conseiller commercial, Bureau du haut commissaire du Canada, Government Life Insurance Building, Wellington. Son secteur comprend les îles Fidji, Samoa (groupe de l'Ouest), et les établissements français de l'Océanie.
- PAKISTAN.—Secrétaire commercial, Bureau du haut commissaire du Canada, Hotel Metropole, Victoria Road, Karachi. Son secteur comprend l'Afghanistan.
- PAYS-BAS.—Conseiller commercial, Ambassade du Canada, Sophialaan 5-7, La Haye.
- PÉROU.—Secrétaire commercial, Ambassade du Canada, Edificio Boza, Carabaya 831, Plaza San Martin, Lima. Son secteur comprend la Bolivie.
- PHILIPPINES.—Consul général et délégué commercial du Canada. Consulat général du Canada, Edifice Ayala, rue Juan Luna, Manille. Son territoire comprend Taïwan.
- PORTUGAL.—Conseiller commercial, Ambassade du Canada, Rua Marques de Fronteira, n<sup>o</sup> 8-4<sup>o</sup> D<sup>o</sup>, Lisbonne. Son secteur comprend les Açores, les îles du Cap-Vert, Madère et la Guinée portugaise.

\* Il n'y a pas de délégué commercial à ce consulat.